

Trooper® : votre nouvelle référence sans urée sur ray-grass, vulpin, véronique, coquelicot

Trooper® un **large spectre** anti-graminées et anti-dicots.
Il s'utilise seul de 2 l/ha à 2,5 l/ha (ou en association).



Ray-grass



Vulpin



Véronique



Coquelicot

	Trooper (2.5 l) prélevée	Trooper (2.5 l) post-précoce
Vulpin (63)	90	90
Ray-grass (43)	89	86
Agrostis (9)	99	100
Pâturins (21)	100	100
Vulpie (3)	100	100
Alchémille (9)	95	95
Capselle (4)	100	99
Coquelicot (16)	100	100
Fumeterre (4)	92	95
Gaillet (27)	69	70
Géraniums (3)	90	98
Lamiers (7)	100	100
Matricaires (23)	96	81
Myosotis (3)	100	100
Pensée (22)	90	97
Sanve (5)	64	83
Séneçon (8)	66	73
Stellaire (21)	99	98
Véro. f. lierre (30)	97	96
Véro. Perse (9)	100	97

Très sensible
Sensible
Moyennement sensible
Innfficace

100 - 95
94 - 85
84 - 70
69 - 0

La simplicité d'un désherbage de la pré à la post précoce

Traiter toutes vos parcelles à la même époque de la pré à la post précoce,
y compris lors du stade pointant !



Stade céréales	Semis BBCH 00	Levée BBCH 10	1 feuille BBCH 11	2-3 feuilles BBCH 12-13	D. tallage BBCH 21	Mi-tallage BBCH 23-25
Stade adventices	non levées	levées	1 feuille	2/3 feuilles	tallage	

Utilisation recommandée

- Dose :
- Ray-grass, Vulpie : 2,5 l/ha
 - Vulpin : 2 à 2,5 l/ha
 - Pâturin, agrostis : 1,5 à 2 l/ha

Utilisation possible en mélange*
avec un partenaire

Recommandations et conditions d'emploi :

- ✓ Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2,5 cm. Bonnes conditions d'humidité.
- ✓ Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.
- ✓ Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- ✓ Ne pas traiter sur sols sableux, hydromorphes, fortement caillouteux et à taux de matière organique supérieur à 6%.

Carte d'identité

■ **Trooper®** : marque déposée BASF

■ **Autorisation de vente n°** : 2090118

■ **Composition** : 60 g/L de flufenacet + 300 g/L de pendiméthaline

■ **Formulation** : concentré émulsionnable (EC)

■ **Usages autorisés** : blé tendre d'hiver, orge d'hiver, triticale : 2,5 L/ha

■ **Classement** :



DANGER

H302 : nocif en cas d'ingestion.

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : provoque une irritation cutanée.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

■ **Distance aux points d'eau** : 20 m

■ **Nombre maxi d'applications** : 1

■ **Stade limite d'utilisation** : BBCH 25

■ **Délai de rentrée dans la parcelle** : 24 h

*Pour tout mélange, respecter la réglementation en vigueur et les guides de bonnes pratiques officiels.

Usages, doses , conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr.

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues ,lunettes de sécurité ou écran facial.

Avril 2014. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 222CEHE0414SUD

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouille (clapet antiretour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande Osmofilm.
© Marque déposée BSI PRINTEX France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	ou www.adivalor.fr

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr